



JACQUES LE NAY
Sénateur du Morbihan

Communiqué de presse

Paris, le 17 janvier 2018

Jacques le Nay regrette pour plusieurs raisons la décision du Président de la République et du gouvernement d'abandonner le projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes.

Tout d'abord, il s'agit d'une très mauvaise nouvelle pour l'économie du grand ouest de la France. Cette décision va nuire au développement économique de la Bretagne en général et du Morbihan en particulier. Quant à l'alternative de l'agrandissement de Nantes Atlantique, elle ne manquera pas de faire l'objet d'opposition farouche en raison de la proximité d'une zone Natura 2000 et du survol de l'agglomération nantaise. Cette option ne parait pas être une solution à long terme.

Ensuite, l'Etat remet en cause de son propre chef un projet validé par les collectivités locales, par les élus de terrain, par plus de 170 décisions de justice et par une consultation citoyenne. Immanquablement cette décision fera jurisprudence ! Aujourd'hui, comme beaucoup d'élus, je me demande si nous ne sommes pas condamnés à ne rien faire ? J'invite les décisionnaires parisiens à relire le livre écrit en 1947 par Jean-François Gravier, « Paris et le désert français » afin qu'ils redécouvrent l'intérêt de l'aménagement du territoire national limitant le déséquilibre entre Paris et la province.